

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 950 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 950

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 septembre 1939

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro
30 septembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Sont promulgués à la Côte française des Somalis : 1° Le décret du 26 juillet 1939 portant modification, en ce qui concerne les militaires étrangers servant au titre étranger, des règles d'allocation de l'indemnité pour charges militaires : modification aux catégories d'ayants droit et aux taux des Indemnités pour frais de représentation et pour frais de bureau (Côte française des Somalis) ; 3° Le décret du 20 juillet 1939 portant application à la Côte française des Somalis du décret-loi du 30 octobre 1935 relatif aux formalités de publicité des Sociétés. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie, après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

Hubert Deschramrs.